

CAISSE D'ASSURANCE  
VIEILLESSE INVALIDITE  
ET MALADIE  
DES CULTES



cavimac

## Evaluation de la perte d'autonomie dans le cadre d'une demande d'aide ménagère

*Action Sanitaire et Sociale*

► **Pour nous contacter :**

**Vous désirez des informations complémentaires,  
vous souhaitez nous rencontrer,**

- **appelez-nous au 01 41 58 45 45**
- **connectez-vous sur le site [www.cavimac.fr](http://www.cavimac.fr)**



## EVALUATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE dans le cadre d'une demande d'aide ménagère *Action Sanitaire et Sociale*

- ▶ Cette évaluation doit être effectuée à l'aide de la grille nationale AGGIR (voir page suivante) par l'entourage médico-social (et non par le demandeur lui-même).
- ▶ Elle a seulement pour but de classer le demandeur dans l'un des six groupes (GIR 1 : personnes les plus dépendantes à GIR 6 : personnes ayant conservé leur autonomie) afin de savoir si notre caisse peut participer au financement d'heures d'aides ménagères.

Dans le cas d'un classement en GIR 5 ou GIR 6, notre caisse reste compétente pour participer au financement et pour déterminer le nombre d'heures qui seront financées.

### DEMANDE D'AIDE MENAGERE PRESENTEE PAR :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### REPONSE DU SERVICE EVALUATEUR A TRANSMETTRE A LA CAVIMAC

**Réponse du service évaluateur à transmettre à la Cavimac**

Classement dans le groupe : 1 2 3 4 5 6

Nombre d'heures proposé par mois :

Institution

Observations

Date et signature

**LA GRILLE AGGIR**

**LA GRILLE AGGIR CLASSE LES PERSONNES EN 6 NIVEAUX DE DEPENDANCE**

• GIR 1	• le <b>groupe iso-ressources 1</b> comprend les personnes āgēes confinēes au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altērees et qui nēcessitent une prēsence indispensable et continue d'intervenants
• GIR 2	• le <b>groupe iso-ressources 2</b> concerne les personnes āgēes confinēes au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altērees et dont l'ētat exige une prise en charge pour la plupart des activitēs de la vie courante. Ce groupe s'adresse aussi aux personnes āgēes dont les fonctions mentales sont altērees, mais qui ont conservē leurs capacitēs de se dēplacer.
• GIR 3	• le <b>groupe iso-ressources 3</b> rēunit les personnes āgēes ayant conservē leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'ētre aidēes pour leur autonomie corporelle.
• GIR 4	• le <b>groupe iso-ressources 4</b> intēgre les personnes āgēes n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levēes, peuvent se dēplacer ā l'intērieur de leur logement. Elles doivent parfois ētre aidēes pour la toilette et l'habillage. Ce groupe s'adresse ēgalement aux personnes āgēes n'ayant pas de problēmes locomoteurs mais devant ētre aidēes pour les activitēs corporelles et pour les repas.
• GIR 5	• le <b>groupe iso-ressources 5</b> comporte des personnes āgēes ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la prēparation des repas et le mēnage.
• GIR 6	• le <b>groupe iso-ressources 6</b> rēunit les personnes āgēes n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.

## EVALUATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE dans le cadre d'une demande d'aide ménagère Action Sanitaire et Sociale

### EVALUATION

A : fait seul(e), totalement, habituellement, correctement

B : fait partiellement, non habituellement, non correctement

C : ne fait pas

<b>VARIABLES DISCRIMINANTES</b>	
COHERENCE : Converser et/ou se comporter de façon sensée	
ORIENTATION : Se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux	
TOILETTE DU HAUT DU CORPS : Concerne le visage (incluant le rasage et le coiffage), le tronc, les membres supérieurs et les mains	
TOILETTE DU BAS DU CORPS : Concerne les régions intimes, les membres inférieurs, les pieds	
HABILLAGE HAUT : Le fait de passer des vêtements par la tête et/ou les bras	
HABILLAGE MOYEN : Le fait de boutonner un vêtement, de mettre une fermeture éclair ou des pressions, une ceinture et des bretelles	
HABILLAGE BAS : Le fait de passer des vêtements par le bas du corps, y compris les chaussettes, les bas et les chaussures	
ALIMENTATION : SE SERVIR Couper la viande, ouvrir un pot de yaourt, peler un fruit, remplir un verre	
ALIMENTATION : MANGER Porter les aliments et les boissons à la bouche et les avaler	
ELIMINATION URINAIRE : Assurer l'hygiène de l'élimination urinaire	
ELIMINATION FECALÉ : Assurer l'hygiène de l'élimination fécale	
TRANSFERTS : Se lever, se coucher, s'asseoir	
DEPLACEMENT A L'INTERIEUR : Avec ou sans canne, déambulateur, fauteuil roulant	
DEPLACEMENT A L'EXTERIEUR : A partir de la porte d'entrée sans moyen de transport	
COMMUNICATION A DISTANCE : Utiliser les moyens de communication, téléphone, sonnette, alarme	
<b>VARIABLES ILLUSTRATIVES</b>	
GESTION : Gérer ses propres affaires, son budget, ses biens	
CUISINE : Préparer ses repas et les conditionner pour être servis	
MENAGE : Effectuer l'ensemble des travaux ménagers	
TRANSPORT : Prendre et/ou commander un moyen de transport	
ACHATS : Acquisition directe ou par correspondance	
SUIVI DU TRAITEMENT : Se conformer à l'ordonnance du médecin	
ACTIVITES DE TEMPS LIBRE : Activités sportives, culturelles, sociales, de loisir ou de passe-temps	